



ADHÉSION CLUB CR SAINT GALMIER 2021

Exemplaire original à conserver au club



Renouvellement

Première adhésion (Le certificat médical de non contre-indication est obligatoire)



Nom : _____ Prénom : _____ N° de licence : _____

Date de naissance (J/M/A) : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

☎ : _____ ✉ : . _____ @ _____

FORMULES DE LICENCES

CATEGORIE	FSGT (A)	FFCT PETIT BRAQUET (A)	FFCT GRAND BRAQUET (A)	COTISATION CLUB (B)	TOTAL (A)+(B)
ADULTE 		45,00 € <input type="checkbox"/>	93,00 € <input type="checkbox"/>	10,00 € <input type="checkbox"/>	
ADULTE 	55,00 € <input type="checkbox"/>			10,00 € <input type="checkbox"/>	
Adhésion Club Extérieur				15,00 € <input type="checkbox"/>	
Autres catégories ou options : se rapprocher d'un membre du bureau				10,00 € <input type="checkbox"/>	
TOTAL : (A)+(B)					€

CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADHÉSION AU CLUB

- Le présent bulletin d'inscription signé
- Un chèque à l'ordre de CR Saint-Galmier
- Un certificat médical de - de 12 mois pour la Licence FSGT ou première adhésion

EN ADHÉRANT AU CLUB

- Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route, les statuts du club et les informations de ce dossier d'adhésion
- Droit à l'image : **OUI** **NON**
- J'autorise la communication de mes coordonnées aux adhérents du club : **OUI** **NON**

Uniquement pour la licence FFCT



- Je fournis un certificat médical de - de 12 mois.
- Ou
- J'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) qui m'a été remis par mon club. J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.
- J'atteste avoir lu la notice d'assurance « Allianz » AMPLITUDE ASSURANCES 2021

Fait le

Signature obligatoire :

A transmettre par courrier ou déposer dans l'une des boîtes aux lettres avant le **05/12/2020**

- DUCROS Philippe 110 Rue des Chênes 42210 MONTROND LES BAINS
- BRUGERE Jean Luc 8 Avenue de la Coise 42330 SAINT GALMIER





CHARTRE DE BONNE CONDUITE

ADOPTER SUR LA ROUTE UN COMPORTEMENT RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Respecter le code de la route et la signalisation routière pour notre sécurité.

On respecte les autres usagers de la route (piétons, autos, motos). Ne répondons pas à l'irrespect par l'irrespect.

Au départ on constitue des groupes homogènes, quand les groupes sont formés ils restent unis toute la sortie :

On part ensemble on rentre ensemble.

A contrario, si un cyclo n'a pas roulé ou n'est pas en forme il ne s'engage pas dans un groupe dans lequel il n'aurait pas le niveau.

Dans un groupe constitué si décrochage on ralentit pour laisser rentrer plutôt que rouler et attendre 10/15 km plus loin.

On effectue les premiers km à allure modérée : Maxi 30

On traverse les villes et villages à faible vitesse : Maxi 25

On ne relance pas vivement en sortie de rond-point.

Si obstacle sur le trajet (ex travaux...) les premiers ne relancent pas tant que tous ne sont pas passés. Idem si cassure à un feu un stop ou un rond-point on attend ceux qui se sont arrêtés, on ne force pas le passage au risque de se mettre et de mettre les autres en danger.

En haut des bosses ou des cols, le ou les premiers s'arrêtent et attendent que tous soient arrivés, on peut même redescendre pour accompagner les retardataires.

En cas d'incident technique ou de crevaison tout le monde s'arrête et personne ne repart tant que la réparation n'est pas terminée, idem arrêt pipi.

On se souvient que nous sommes des cyclos pas des coursiers

On respecte les horaires et lieux de départ et les parcours. Si des cyclos souhaitent rouler en dehors des sorties programmées ils peuvent se rejoindre à Roger Rivière aux heures de départ habituelles.

Si on décide de modifier le jour ou l'heure de la sortie pour cause de mauvaise météo on informe les collègues par mail ou sms (n° tel et adresses mail disponibles sur le site).

On consacre 1 ou 2 journées par an pour participer aux manifestations du club.

Ces dispositions ne sont qu'une réponse à des comportements trop souvent observés et nous devons faire notre auto-critique pour améliorer nos points faibles.

Ces quelques règles relèvent du bon sens et sont relativement faciles à appliquer.

C'est à ces conditions que nous pourrions préserver la convivialité de nos sorties et maintenir un bon état d'esprit indispensable à la vie de notre club auquel nous sommes attachés.

